









L'association CARE Rail et Alstom lancent, en partenariat avec Bpifrance et avec le soutien financier de l'État, une sixième grappe nationale de six PME-PMI dans le Grand Est







Ornans, le 25 juin 2024 – Jean-Pierre Audoux, Président de l'association CARE Rail, et Charles-Frédéric Boisson, Directeur des Achats Alstom France, annoncent le lancement, d'une nouvelle « *grappe* » de 6 PME-PMI dans le cadre du programme de Performance Industrielle CARE.

Le programme de Performance Industrielle CARE, lancé en 2021 par l'association CARE Rail, vise à consolider la maturité industrielle des PME et à fluidifier la relation client-fournisseur. Son objectif est de renforcer la performance et la compétitivité de la chaine d'approvisionnement ferroviaire française.

Grâce au soutien financier de l'Etat, via la Direction Générale des Entreprises et le partenariat avec Bpifrance, plus d'une trentaine de PME-PMI du secteur ont déjà bénéficié de ce programme

Aujourd'hui, six nouvelles PME du Grand Est rejoignent l'association CARE Rail et s'engagent dans la démarche CARE aux côtés d'Alstom : ATESYS MONTOUX, FORGEX France SAS, GUILLET TM, JUMO-REGULATION SAS, MANQUILLET PARIZEL et MBP SAS.

Ces entreprises stratégiques, aux savoir-faire reconnus, vont bénéficier, pendant 18 mois, de 22 jours d'accompagnement et d'expertise industrielle, à la fois individualisés et collectifs grâce à des échanges et des partages de bonnes pratiques avec les participants. ainsi que d'une mise en réseau.

La constitution de cette nouvelle « grappe » témoigne une nouvelle fois de la volonté de l'ensemble des acteurs de la filière ferroviaire de structurer durablement la chaîne d'approvisionnement afin de renforcer leur compétitivité et leur rayonnement international.

Jean-Pierre Audoux, Président de CARE: « Plus que jamais, nous devons répondre au besoin d'une cohésion plus forte entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs. C'est, au-delà de nos « champions » nationaux, toute la « supply chain » ferroviaire qui doit être renforcée en devenant à la fois plus solidaire, plus homogène et plus efficiente. C'est là la raison d'être de CARE Rail et de son positionnement clé dans une filière stratégique. A ce jour, ce sont désormais plus de cinquante PME stratégiques pour notre secteur qui se sont engagées dans la démarche CARE avec des résultats très probants en termes d'amélioration de leur performance industrielle ».

Charles-Frédéric Boisson, Directeur des Achats pour Alstom France : « La région Grand Est est un berceau historique de l'industrie ferroviaire française. Fort de cet héritage, la création de cette sixième grappe régionale acte la consolidation de la chaîne d'approvisionnement ferroviaire locale et confirme qu'un tel niveau de coopération est une solution d'avenir efficace pour renforcer les performances industrielles et la compétitivité du secteur de la mobilité durable sur les territoires. »

Guillaume Mortelier, Directeur exécutif en charge de l'Accompagnement chez Bpifrance déclare : « Nous sommes ravis du lancement de cette sixième promotion du programme CARE qui vise à renforcer la compétitivité des PME ferroviaires avec Alstom en chef de file. Ce programme est en totale adéquation avec l'ambition du plan industrie de Bpifrance qui est de soutenir l'ensemble des filières industrielles dans leur développement et leur transformation. »

Cette sixième¹ « *grappe* » co-financée par l'État témoigne de la dynamique du programme CARE au service de la filière ferroviaire en France et de l'importance de la solidarité des territoires.

Les six PME de cette nouvelle promotion :



¹ Les cinq premières grappes nationales sont la Grappe CARE - SNCF Voyageurs OPTER 1 (liée au Programme OPTER de Rénovation des rames TER), la Grappe CARE - Alstom en région AURA (AURA 2), la Grappe CARE SNCF Voyageurs OPTER 2, la Grappe CARE – Alstom Grand Ouest et la Grappe CARE SNCF AURA-BFC.

JUMO-REGULATION SAS



Spécialisée dans la fourniture d'instruments de mesure

https://www.jumo.fr



MANQUILLET PARIZEL

Spécialisée dans la fourniture de pièces finies ou de sous-ensembles forgés.

https://manquillet-parizel.fr



MBP SAS

Spécialisée dans l'usinage et l'assemblage de pièces de petites et moyennes séries

https://www.mbp-usinage.fr

Contacts presse:

CARE

Jean-Pierre AUDOUX Tél: 06 10 24 17 73 jpaudoux@care-rail.com

ALSTOM

Arnaud ZEISSER
<u>Tél: 06.69.46.10.90</u>
<u>arnaud.zeisser@alstomgroup.com</u>

Bpifrance

Juliette Fontanillas Tél.: 06 72 76 08 09

juliette.fontanillas@bpifrance.fr

À propos de CARE Rail

L'association CARE a été créée en 2020 avec l'objectif d'accompagner les PME de la filière ferroviaire. Elle regroupe la plupart des grands donneurs d'ordres (ALSTOM, SNCF Voyageurs), le Groupe APAVE et les organisations professionnelles du secteur. Cette initiative est inscrite dans le contrat de filière ferroviaire, piloté par la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, et soutenue par Régions de France. Lors du Conseil National de l'Industrie en avril 2021, la démarche CARE a été retenue comme action emblématique par le Premier ministre en raison de sa capacité à renforcer la solidarité avec les PME, tout particulièrement au niveau de la relation clients – fournisseurs.

Plus d'information sur : www.care-rail.com

A propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 64 pays et fort de plus de 84 700 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Ses quelque 12 000 employés en France sont détenteurs d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux. Environ 30 000 emplois sont générés en France auprès de ses 4 500 fournisseurs français. Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

À propos de Bpifrance

Bpifrance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : <u>www.Bpifrance.fr</u> - <u>https://presse.bpifrance.fr/</u> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement: pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030 | @SGPI_avenir